



Transports

## Un autre visage pour la desserte maritime de la Corse ?

Vendredi 26 octobre 2018 à 9:01 Par Patrick Rossi et Jean Pruneta, France Bleu RCFM

L'information révélée par RCFM est confirmée. Corsica Linea et la Mériidionale mettent fin à leur collaboration historique. Chacune des compagnies répondra distinctement à l'appel d'offres pour la future délégation de service public dans le maritime.



Corse, France

Il n'y aura donc pas de partenariat Corsica Linea / La Méridionale à l'occasion du prochain appel d'offres pour la délégation de service public entre Corse et continent. Nous vous l'avions annoncé, la direction de la Méridionale l'a confirmé. Les deux compagnies maritimes partiront en « solo » pour répondre au cahier des charges de la « DSP transitoire 2019-2020 » avant la prochaine qui elle sera établie pour 10 ans.

## **Bataille navale en Méditerranée**

La bataille qui s'annonce est d'importance. Les enjeux qu'elle recouvre sont capitaux, pour la où les compagnies que la Corse choisira. Derrière cette délégation de service public transitoire de 15 mois se prépare en effet la plus longue délégation de service de service public jamais proposée jusqu'ici. Elle sera établie pour 10 ans, de 2020 à 2030. Autrement dit, le futur contrat permettra des subventions pérennes et donc la certitude et la tranquillité pour ces compagnies de pouvoir travailler et surtout d'investir sur la durée.

Autre fait notable : la prochaine DSP, courte (15 mois), acceptée par l'Etat et l'Europe, a été voulue par l'Office des Transports de la Corse. Elle aura valeur de test et permettra d'affiner la prochaine délégation de service public qui offrira donc un contrat de 10 ans, un contrat de DSP que les décideurs politiques insulaires souhaitent moins perméable, voire plus du tout, aux éventuels contentieux et autres recours qu'on a connu par le passé.

## **Une première**

Durée, pérennité et sécurité de la future DSP : autant de raisons explicatives de ces dissensions mais qui viennent aussi soutenir et renforcer la chronique d'un divorce annoncé ! Les visions sur la desserte de la Corse et ses interactions avec l'économie locale semblent s'éloigner entre la plus vieille compagnie maritime desservant la Corse (La Méridionale), mais toujours basée à Marseille et la plus jeune gérée par un conglomérat de 150 entreprises insulaires (Corsica Linea).

Les divergences porteraient aussi sur une répartition différente des lignes desservies. Faute d'accord, toutes deux vont donc se retrouver en concurrence le 5 novembre 2018, et sur les 5 lignes de la DSP. Une première !

## **Une erreur selon la CGT**

Cette situation inédite est source d'inquiétude au sein des personnels. Dans les rangs de la CGT, Frédéric Alpozzo, délégué de l'organisation syndicale, considère que l'absence d'une offre groupée est une erreur.